

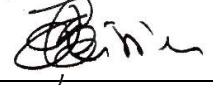
6^{ème} DESIGN société par actions simplifiée Au capital de 1 000 euros
Siège social : 133, rue de Sèvres, 75006 Paris

PROCÈS-VERBAL d'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU VENDREDI 13 JUIN 2025

Convocation par lettres recommandées auprès de tous les actionnaires, puis par voie électronique, en visioconférence sur Team®, pour ce jour à 10h00.

La présidence de cette assemblée est assurée par M. Gilles de BIZEMONT, en sa qualité de Directeur Général, co-fondateur et associé.

Une feuille de présence a été établie :

Prénom Nom	Poste	Actions	Présence	Signature
M. Youcef TAFRAOUI	Président	450	Présent	
M. Gilles de BIZEMONT	Directeur Général	450	Présent	
M ^{me} Fantine MARCHAL Représenté par Mme. Fanny TEISSIER	Actionnaire	50	Représentée	
M. Fayçal Aïs	Actionnaire	50	Présent	

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par M. Gilles de Bizemont, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 500 (cinq cents) actions.

Pièces communiquées : Ont été communiqué aux actionnaires par courrier A.R. et par courrier électronique sur leur adresse personnelle, les pièces concernant :

- les détails du résultat 2024,
- les détails des comptes à partir de janvier 2025,
- le récépissé de déclaration auprès de la Police Nationale portant plainte contre Monsieur Tafaoui,
- le récépissé de déclaration auprès de la Police Nationale portant plainte contre Monsieur Aïs.

Le Président de séance constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité des associés présents ou représentés.

Le Président de séance met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

1^{er} point à l'ordre du jour :

Démission de M. Youcef Taфраoui de son poste actuel de Président.

Il est proposé que M. Youcef TAFRAOUI soit démissionnaire en tant que Président de la société 6^{me} Design. Ce qu'il accepte "volontiers".

Prénom Nom	Poste	Actions	Présence	Vote
M. Youcef TAFRAOUI	Président	450	Présent	Pour
M. Gilles de BIZEMONT	Directeur Général	450	Présent	Pour
M ^{me} Fantine MARCHAL	Actionnaire	50	Représentée	Pour
M. Fayçal Aïs	Actionnaire	50	Présent	Pour

Total des votes : 100% des votants présents ou représentés, proposition adoptée.

Cette résolution est adoptée par l'assemblée des Associés, à la majorité des associés présents.

M. Youcef TAFRAOUI démission de sa propre volonté. Il certifiera sa décision par un courrier ce jour (par courrier AR et mail).

M. Youcef TAFRAOUI dispose d'un délai d'un mois pour rendre le matériel de la société (marbre, outils de fabrication, outils, thermoformeuses, ordinateur, frigidaire, stock restant, matériel de présentation, etc.).

2^{ème} point à l'ordre du jour :

Exclusion de l'actionnaire M. Fayçal AÏS.

Prénom Nom	Poste	Actions	Présence	Vote
M. Youcef TAFRAOUI	Président	450	Présent	Abstention
M. Gilles de BIZEMONT	Directeur Général	450	Présent	Abstention
M ^{me} Fantine MARCHAL	Actionnaire	50	Représentée	Abstention
M. Fayçal Aïs	Actionnaire	50	Présent	Abstention

Total des votes : 100% des votants présents ou représentés, proposition rejetée.

Cette résolution est rejetée par l'assemblée des Associés, à la majorité des associés présents.

M. Fayçal AÏS considère que le vol n'étant pas avéré, et la procédure encore en cours, aucune décision ne peut être prise. L'assemblée rejette donc ce point.

Ce qui en vient à l'annulation du point suivant, puisque l'exclusion n'est pas prononcée, et que l'associé ne communique pas sur son accord de vendre ses actions, ou non.

3^{ème} point à l'ordre du jour :

Cession des actions détenues (50) par M. Fayçal AÏS.

Prénom Nom	Poste	Actions	Présence	Vote
M. Youcef TAFRAOUI	Président	450	Présent	Abstention
M. Gilles de BIZEMONT	Directeur Général	450	Présent	Abstention
M ^{me} Fantine MARCHAL	Actionnaire	50	Représentée	Abstention
M. Fayçal Aïs	Actionnaire	50	Présent	Abstention

Total des votes : 100% des votants présents ou représentés, proposition rejetée.

Cette résolution est rejetée par l'assemblée des Associés, à la majorité des associés présents.

4^{ème} point à l'ordre du jour :

Cession des actions détenues (50) par M^{me} Fantine MARCHAL, rachetées par M^{me} Fanny TEISSIER.

Prénom Nom	Poste	Actions	Présence	Vote
M. Youcef TAFRAOUI	Président	450	Présent	Pour
M. Gilles de BIZEMONT	Directeur Général	450	Présent	Pour
M ^{me} Fantine MARCHAL	Actionnaire	50	Représentée	Pour
M. Fayçal Aïs	Actionnaire	50	Présent	Pour

Cette résolution est adoptée par l'assemblée des Associés, à la majorité des associés présents. Un document annexe sera joint au présent procès-verbal et enregistré auprès du greffe du Tribunal de Commerce.

A partir de ce moment, Madame Fantine Marchal ne fait plus partie des actionnaires de la société, et est remplacé immédiatement par Madame Fanny Teissier.

5^{ème} point à l'ordre du jour :

Cession des actions détenues (450) par M. Youcef TAFRAOUI, rachetées par M^{me} Fanny TEISSIER.

Il est proposé à Monsieur TAFRAOUI, dans l'intérêt de la société, dans l'intérêt des actionnaires, de céder ses actions (450) à Mme TEISSIER.

Prénom Nom	Poste	Actions	Présence	Vote
M. Gilles de BIZEMONT	Président	450	Présent	Abstention
M ^{me} Fanny TEISSIER	Actionnaire	50	Présente	Abstention
M. Youcef TAFRAOUI	Actionnaire	450	Présent	Contre
M. Fayçal Aïs	Actionnaire	50	Présent	Abstention

Total des votes : 100% des votants présents ou représentés, proposition rejetée.

Cette résolution est rejetée par l'assemblée des Associés, à la majorité des associés présents.

M. Youcef Taфраoui ne désire pas vendre ses actions au prix d'un euros (1€) et voudrais attendre l'avis de sa conseillère juridique.

6^{ème} point à l'ordre du jour :

Nomination au poste vacant de Président de M. Gilles de Bizemont, co-fondateur de l'entreprise 6^{ème} Design et auteur-concepteur des produits vendus par ladite société.

La loi exigeant qu'une entreprise ait un représentant, il est obligatoire de nommer immédiatement un nouveau Président. En tant que co-fondateur de 6^{ème} Design, concepteur des triporteurs, et de l'ensemble de la marque, le Directeur Général se présente.

Prénom Nom	Poste	Actions	Présence	Vote
M. Gilles de BIZEMONT	Président	450	Présent	Pour
M ^{me} Fanny TEISSIER	Actionnaire	50	Présente	Pour
M. Youcef TAFRAOUI	Actionnaire	450	Présent	Abstention
M. Fayçal Aïs	Actionnaire	50	Présent	Abstention

Total des votes : 100% des votants présents ou représentés, proposition adoptée.

Cette résolution est adoptée par l'assemblée des Associés, à la majorité simple.

La nomination du nouveau Président étant validée, un document annexe sera joint au présent procès-verbal et enregistré auprès du greffe du Tribunal de Commerce.

7^{ème} point à l'ordre du jour :

Transfert du siège social depuis le 28 rue de la Viabert, 69006 Lyon, vers le 133 rue de Sèvres, 75006 Paris.

N'ayant plus de raison pratique d'être domiciliée à Lyon, le transfert du siège social est proposé à Paris.

Prénom Nom	Poste	Actions	Présence	Vote
M. Gilles de BIZEMONT	Président	450	Présent	Pour
M. Youcef TAFRAOUI	Actionnaire	450	Présent	Pour
M ^{me} Fanny TEISSIER	Actionnaire	50	Présente	Pour
M. Fayçal Aïs	Actionnaire	500	Présent	Pour

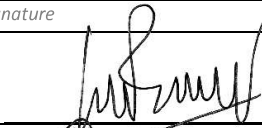
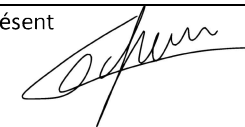
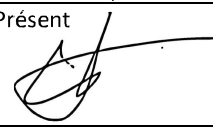
Total des votes : 100% des votants présents ou représentés, proposition adoptée.

Cette résolution est adoptée par l'assemblée des Associés, à la majorité des associés présents.

L'assemblée des Associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés présents.

Prénom Nom	Poste	Actions	Signature
M. Gilles de BIZEMONT	Président	450	
M ^{me} Fanny TEISSIER	Actionnaire	50	
M. Youcef TAFRAOUI	Actionnaire	450	Présent 
M. Fayçal Aïs	Actionnaire	50	Présent 

Fait à Paris et Lyon par visioconférence, ce jour, vendredi 13 juin 2025, à 10h30.

Le Président de Séance, M. Gilles de Bizemont

